



DOSSIER DE PRÉSENTATION 2018-2019

PARTENAIRES

Les partenaires Institutionnels :



Les partenaires Mutualistes :



Les partenaires Professionnels :



POURQUOI PEACE & LOBE ?

Suite au décret n°98-1143 du 15 Décembre 1998, couramment appelé "loi des 105 dB" imposant une limitation des niveaux sonores, à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux diffusant de la musique amplifiée. Les acteurs des musiques actuelles, conscient de l'importance d'agir en prévention des risques auditifs chez les populations jeunes, ont créé en 1998 le concert pédagogique « **Peace and Lobe** ». Développé dans une quinzaine de régions et relayé au niveau national par l'association **Agi-Son**¹, ce dispositif a fait ses preuves en termes de prévention innovante, mais aussi d'action éducative autour de l'épanouissement culturel des jeunes.

QU'EST-CE QUE PEACE & LOBE ?

Le spectacle Peace and Lobe œuvre à la sensibilisation et à la prévention des risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées à des volumes sonores importants et permettre ainsi aux jeunes de gérer de façon responsable les doses de son.

Le spectacle Peace & Lobe s'adresse aux scolaires de la région : *collégiens et lycéens de filière générale, technologique ou professionnelle de l'enseignement public et privé de la classe de quatrième à la première, ainsi que les jeunes de CFA, MFR, Centre de Formations.*

Au-delà de son champ préventif, il a également pour but de cultiver le plaisir de l'écoute et de rendre accessible la ou les pratiques culturelles en invitant le public de demain dans les salles de spectacles de leur territoire. En effet pour la plupart d'entre eux, le spectacle Peace and Lobe est leur tout premier spectacle de musiques amplifiées auquel ils assistent.

Ce spectacle est devenu une référence. Pédagogique et culturel, il est apprécié et s'avère efficace compte tenu de l'accroissement des connaissances et l'évolution des comportements opérés par les jeunes. En effet ce dispositif Peace & Lobe montre toute sa pertinence et qu'au-delà des enjeux culturels, éducatifs et de santé publique, ce type d'action répond plus globalement à un enjeu sociétal sur nos territoires.

10 ANS de PEACE & LOBE c'est :



PRATIQUES MUSICALES DES JEUNES

Les adolescents sont de plus en plus attirés par l'écoute prolongée de musique amplifiée à partir de leur Smartphone ou tablette et fréquentent également des lieux musicaux où sont générés des niveaux sonores élevés (discothèques, concerts, festivals...). Ils n'associent pas de notion de danger à l'exposition aux musiques mais sont bien au contraire en recherche de plaisir.

L'écoute fréquente à des niveaux sonores intensifs de musique amplifiée est l'une des causes des troubles de l'audition. Une enquête réalisée en 2014 auprès des collégiens et lycéens en Pays de la Loire montre que :

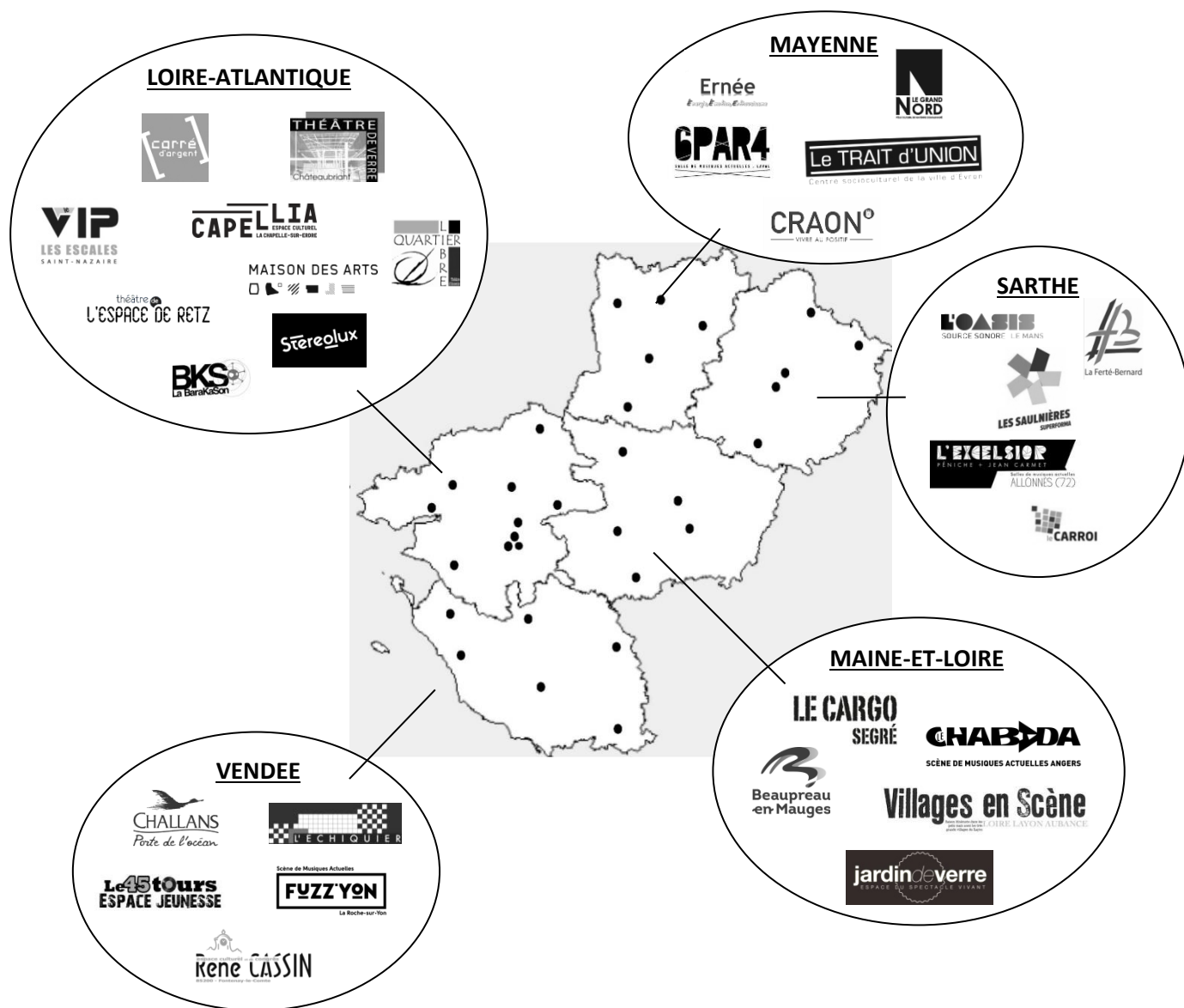
- ¹ « Agir pour une bonne gestion sonore »
- 58% des jeunes écoutent plus d'1 heure de musique au casque par jour (oreillettes et casque), 19% plus de 2h30 par jour.
 - 58% des 12-19ans ont déjà ressenti des acouphènes, principalement reliés à l'écoute musicale au casque

Cet enjeu de santé nécessite de sensibiliser les jeunes aux risques et de les amener à adapter leur comportement pour une bonne gestion de leur capital auditif et leur exposition sonore dès les premières pratiques à risque. En effet, il est plus que jamais nécessaire de faire comprendre à ces adolescents que si le volume et le temps d'écoute ne sont pas limités, ils peuvent engendrer des lésions irréversibles.

ÉQUIPE



CARTOGRAPHIE DES SALLES PARTENAIRES



www.peaceandlobepaysdelaloire.fr

CONTACTS

Directrice : Hélène FOURRAGE – 06 78 79 51 20 – peaceandlobe.paysdelaloire@gmail.com

Chargée de production : Olive MACQUIGNEAU – 06 36 87 52 57 – prod@musazik.fr



Association MUS'AZIK

www.musazik.fr

c/o ACB 44 – 24 quai de la Fosse, 44 000 NANTES

musazik@free.fr

SIRET 479 108 102 00035. Licences: 2-1042049 / 3-1042050. APE/NAF 9001Z